

Permis validé pour la réhabilitation de l'ancien Mobiroc à Rocourt

Liège

M.B.

Publié le 02-04-21 à 16h00



Le 9 octobre 2020, le Collège de Liège validait la demande de réalisation d'un ensemble de 2 immeubles à appartements, chaussée de Tongres, 421 à 433 à Rocourt... sur le site de l'ancien Mobiroc. Il ne restait plus que l'approbation du Fonctionnaire Délégué. C'est chose faite maintenant puisqu'il vient de rendre un avis favorable sur la demande de rénovation. Concrètement, il s'agit d'un avis favorable sur la réalisation d'un immeuble à rue comprenant 924m² de bureaux et 12 logements (8 x 1 chambre et 4 x 2 chambres), d'un immeuble à l'arrière comprenant 32 logements (3 x 1 chambres, 22 x 2 chambres et 7 x 3 chambres), d'un local à vélo pour minimum 59 places. *"Avec cette mixité d'offre de logement, ces immeubles profiteront à différents types de profils d'occupants"*, se réjouit l'échevine de l'Urbanisme Christine Defraigne. *"L'objectif du projet est d'offrir une qualité et une variété de logements tout en misant sur un espace verdoyant s'intégrant dans le paysage urbanistique de la ville. Ainsi, 32 arbres de tailles et d'essences différentes seront ainsi plantés par le demandeur"*. Précisons qu'il devra également remplacer les éclairages et à en ajouter sur certains tronçons du RAVel 31. Sur base de la décision et des remarques du Fonctionnaire délégué, le Collège Communal a octroyé le permis d'urbanisme.